

Protocole de reprise le 18 mai 2020

Le Recteur de la Réunion a fixé la réouverture des établissements scolaires le 18 mai.

Cette rentrée se fait de façon progressive avec d'abord les élèves de 6^{ème} et 5^{ème}, en groupes de 15 élèves maximum.

Les parents restent libres de garder leur enfant à la maison s'ils le souhaitent, mais devront alors veiller au suivi de la continuité pédagogique par l'enseignement à distance.

I. Conditions d'ouverture du collège

Le Ministère de l'Education nationale a publié le 3 mai un **protocole sanitaire relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées.**

Il conditionne l'ouverture de chaque école et de chaque établissement

Il repose sur cinq fondamentaux (le maintien de la distanciation physique, l'application des gestes barrière, la limitation du brassage des élèves, le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels, la formation, l'information et la communication).

Il est consultable sur internet : www.education.gouv.fr/media/67185/download

Le collège a pris, dès le début du confinement en mars, des dispositions (commandes de matériels et de produits, travaux à réaliser, ...) afin de permettre le retour des élèves et des enseignants.

Des réunions se sont tenues régulièrement pendant la période de confinement avec des personnels (gestion, responsables des agents et de la cuisine, ouvriers professionnels, infirmière, CPE, direction) pour vérifier, affiner ou modifier l'organisation de la reprise.

Le Comité d'hygiène et sécurité (CHS) du collège s'est réuni le mardi 12 mai et a donné un avis favorable à la reprise.

Le Conseil d'administration s'est réuni le jeudi 14 mai et a donné un avis favorable à l'organisation proposée pour la reprise.

II. Nombre d'élèves pouvant être présents simultanément au collège

Nous préparons certes la reprise progressive du 18 mai, mais aussi vraisemblablement la rentrée du mois d'août si aucun vaccin ou médicament efficace n'est disponible.

Le collège accueillait il y a 20 ans presque 1 500 élèves. Nous disposons donc de suffisamment de salles de classe pour une organisation du type « 1 division = 1 classe ».

Leurs dimensions sont cependant de tailles inégales. Le Comité d'hygiène et sécurité a validé les capacités de chacune des salles banalisées et des salles spécialisées (Physique, SVT, technologie, arts plastiques, éducation musicale).

En travaillant en demi-classe ou groupe de 15 élèves maximum, nous pouvons affecter à chaque « division » une salle banalisée et conserver les salles spécialisées. Les élèves restent dans leur salle banalisée, à la même table toute la journée et ne se déplacent que pour rejoindre une salle spécialisée ou en EPS. Ce sont les enseignants qui changent de salle.

Le réfectoire de la cantine pouvait accueillir 236 élèves simultanément. Il a été réorganisé, des tables ont été retirées pour respecter la distanciation physique entre les élèves et sa capacité est réduite à 103 demi-pensionnaires simultanés. Plusieurs services sont possibles.

Presque 500 élèves de 6^{ème} et 5^{ème} sont concernés par la reprise du 18 mai.

En attendant le retour des 4^{èmes} et 3^{èmes} peut-être en juin, le collège peut sans difficulté accueillir chaque jour simultanément la moitié des élèves de toutes les divisions de 6^{ème} et de 5^{ème} (environ 250 enfants).

III. Obligations et responsabilités de chacun

Le collège

- **a réalisé des travaux pour assurer l'hygiène et la sécurité**
 - Pose de 14 bacs avec 2 robinets afin de doubler les possibilités de nettoyage des mains et d'avoir des robinets à tous les étages (et pas seulement aux toilettes comme jusqu'à présent).
 - Pose de plexiglas le long de la ligne de distribution des repas à la cantine afin de bien séparer les personnels des usagers.
 - Pose de plexiglas ou d'hygiaphones dans les Vies scolaires, bureaux, administration.
 - Marquage au sol pour signaler le sens de circulation dans les coursives et les escaliers (et prochainement autour des toilettes lorsque nous aurons trouvé le meilleur fonctionnement).
 - Marquage au sol devant les bureaux afin de respecter les distances.
 - Marquage au sol sur 100 m avec un nouveau parcours pour accéder à la cantine avec un lavage des mains obligatoire puis un nettoyage avec du liquide hydroalcoolique juste à l'entrée du réfectoire.
- **a réceptionné des produits essentiels pour assurer l'hygiène et la sécurité**
 - 200 litres de liquide hydroalcoolique achetés par le collège plus 24 litres donnés par le département.
 - Des produits, des pulvérisateurs et des lingettes de nettoyage et de désinfection en quantité suffisante pour la reprise.
 - 200 visières plastiques (dont 100 déjà livrées) pour le personnel.
 - Du papier toilette en quantité suffisante pour en mettre un dans chaque WC.
 - 5 thermomètres frontaux sans contact (des prises de température pourront se faire si besoin).
- **a réorganisé les locaux afin d'assurer la distanciation physique**
 - Les tables des salles banalisées sont installées pour respecter la distanciation physique et les salles reçoivent au maximum 15 élèves pour les plus grandes, 14 pour les moyennes (la plupart des salles) et 8 pour les plus petites.
 - Les salles spécialisées (physique, SVT, technologie, arts plastiques, musique) accueillent entre 10 et 15 élèves.
 - Le réfectoire est totalement réorganisé et accueille 103 élèves simultanément (contre 226 précédemment).
 - La salle de permanence est fermée aux élèves.
 - Le CDI est fermé sauf sur certains créneaux où les élèves peuvent ramener les livres et en récupérer d'autres (réservation par internet).
 - Les locaux de l'infirmerie n'accueillent que 3 élèves en même temps.
Une pièce est réservée pour l'isolement d'un élève ou d'un adulte présentant des symptômes évocateurs (une 2^{ème} pièce pourra être utilisée en complément).
 - Une partie des WC dans les toilettes est condamnée afin de limiter le nombre de personnes dans les toilettes.
- **a modifié l'utilisation des locaux**
 - A partir du 18 mai, les élèves ou les groupes d'élèves (en particulier pour les 6^{èmes}) ont une salle banalisée qui leur est dédiée. Ce sont les professeurs qui se déplacent.
 - Un par table, les élèves occupent toujours la même place sur la journée et la semaine.
 - Les élèves se déplacent pour se rendre dans les salles spécialisées et en EPS.
 - Les élèves de 6^{ème} sont dans une aile du collège, ceux de 5^{ème} dans une autre et ils passent la récréation dans deux zones différentes.
 - Les tables dans la cour sont supprimées, une partie des bancs neutralisée.
 - Au réfectoire, le plateau, le verre et les couverts et éventuellement le pain sont donnés à chaque élève par un agent. Les élèves s'installent ensuite sur les tables et les quittent de manière ordonnée.
 - L'eau est distribuée directement dans les verres par un personnel.

- **assure le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
 - Dans toutes les salles et locaux utilisés, du produit désinfectant pour les objets et surfaces fréquemment touchés, un rouleau de papier et du liquide hydroalcoolique sont disponibles.
 - Un nettoyage approfondi des salles et locaux est fait chaque jour.
 - Une désinfection des toilettes des élèves et des personnels est faite avant et après la récréation.
 - Un nettoyage « rapide » est fait dans les salles spécialisées au départ d'une classe.
 - À la cantine, une désinfection des tables et des chaises est effectué entre le passage des élèves (s'il y a plus d'un service).

Le Rectorat et le Département

Le port d'un masque « grand public » étant obligatoire au collège

- pour les personnels au contact des élèves,
- pour les élèves dans toutes les situations où les règles de de distanciation risquent de ne pas être respectées (c'est-à-dire tout le temps sauf à la cantine).
- **Le Rectorat et le Département fournissent les masques à leurs personnels.**
- **le Rectorat dote le collège pour les élèves qui en ont besoin en attendant que les masques soient accessibles aisément** à l'ensemble de la population.
- Le Rectorat et le Département doivent être conscients du travail supplémentaire qui va être demandé aux personnels présents pour assurer le nettoyage et la désinfection, l'encadrement et la surveillance des élèves alors que certains de leurs collègues pourraient être absents.

Les personnels

- sont informés des gestes barrière.
- sont tenus de porter un masque lorsqu'ils sont avec des élèves. Le port d'une visière n'est pas suffisant à ces moments là.
- ne sont pas tenus de respecter les sens de circulation lors des interclasses afin de favoriser un déplacement plus court entre 2 salles, à condition d'éviter de croiser des groupes d'élèves quittant ou rejoignant des salles spécialisées.

Les parents ou responsables d'un élève qui vient au collège doivent

- **prendre sa température avant son départ** de la maison car en cas de symptôme ou de fièvre, 37,8°C ou plus, l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.
- **lui fournir des masques lorsque ceux-ci seront accessibles aisément à l'ensemble de la population pour le collège.**
En attendant le Rectorat dote le collège en masques afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui le souhaitent ou doivent en être équipés.
Une information pour une bonne utilisation est donnée aux élèves dès leur retour au collège puis est régulièrement rappelée.
- **s'engager à ne pas envoyer l'enfant au collège en cas d'apparition de symptômes du Covid-19 chez l'élève ou dans la famille.** *Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.*
- **avoir un rôle actif dans le respect des gestes barrière** (*explication à votre enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, ...*)

Les élèves

- **sont informés** dès leur retour au collège, des gestes, des attitudes, des dispositions à adopter pour se protéger du Covid 19 et de la dengue.
- **sont tenus de respecter**
 - les règles de distanciation physique,
 - le port du masque à l'exception de la cantine,
 - les sens de circulation lors des changements de salles, des récréations et de la pause méridienne,
 - le matériel mis à leur disposition dans les salles ou à l'extérieur (distributeurs de savon, de liquide hydroalcoolique, papier toilette, ...).
- **ont une attitude responsable** lorsqu'ils sont dans l'établissement et plus particulièrement
 - dans leur salle banalisée, en attendant l'arrivée d'un adulte,
 - lors des déplacements,
 - lors de la récréation.
- **sont informés que tout manquement délibéré à ces règles est une mise en danger d'autrui et sera sanctionné en fonction de la gravité des faits** (information immédiate aux familles, punition ou sanction disciplinaire, conseil de discipline).

IV. Accueil des familles

L'entrée des personnes extérieures à l'établissement est interdite dans les bâtiments.

Les échanges par mail ou par téléphone ou par internet (metice pour les paiements, Pronote pour les enseignants et la Direction, ...) entre les familles et le collège doivent être privilégiés.

Si la venue d'un parent ou d'un responsable est indispensable, il se présentera à la loge et son accueil se fera en fonction de la raison de la démarche, (bureau et chapiteau à l'extérieur, ...).

V. Organisation de l'accueil et du temps scolaire du 18 au 29 mai

Les familles ont donné leur accord pour la venue de seulement 120 enfants soit environ un quart des élèves attendus en 6^{ème} et 5^{ème}. L'organisation prend donc en compte ce faible effectif.

De plus, la CASUD ayant annoncé vendredi 15 mai qu'elle n'assurerait pas le transport scolaire jusqu'au 4 juillet, les élèves seront encore moins nombreux.

Lorsque les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} reprendront début juin si tout se passe bien, les familles des élèves de 6^{ème} et 5^{ème} qui n'ont pas envoyé leur enfant au collège pourront réviser leur décision.

Une nouvelle organisation sera mise en place, en fonction des effectifs attendus.

Horaires

Le collège est ouvert du 18 au 29 mai de 7h30 à 15h20, jusqu'à 12h15 le mercredi.

Les élèves viendront tous les jours pendant ces 2 semaines en suivant un emploi du temps spécifique.

Transport scolaire

Le transport scolaire n'est pas assuré par la CASUD mais les élèves d'ULIS continuent de bénéficier du transport mis en place par le Département.

Manuels scolaires

Les manuels stockés au collège ne peuvent plus être prêtés par les professeurs et passer de main en main.

Les élèves amènent donc les manuels scolaires qui leur ont été confiés en fonction de l'emploi du temps de la journée.

Entrée des élèves

Les élèves entrent au collège avec un masque sur le visage.

2 personnes sont à l'accueil des élèves. Les sacs ne sont plus contrôlés visuellement mais du liquide hydroalcoolique est pulvérisé sur leurs mains entre l'entrée du collège et le portail pêcheur.

S'il ne pleut pas, les élèves attendent le début des cours sur deux zones distinctes en fonction de leur niveau. A la sonnerie ils se rendent dans leur salle.

S'il pleut, ils vont directement dans leur salle banalisée (même s'ils doivent rejoindre une salle spécialisée ensuite).

Déplacement des élèves

Les élèves gardent leur masque pendant les déplacements. Un sens de circulation est mis en place dans les bâtiments C1 et D avec pour principe que

- l'escalier central du collège sert uniquement pour descendre,
- les escaliers latéraux servent uniquement pour monter,
- le sens dans les coursives se dirigent vers l'escalier central.

pour les salles 300, avec une boucle permettant d'éviter les croisements d'élèves.

Un marquage au sol rappelle en permanence le sens de déplacement.

Salles banalisées

Les portes et les fenêtres restent ouvertes en permanence afin de favoriser l'aération.

Les tables et les chaises ont été installées afin de respecter la distanciation physique et chaque élève restera à une place attribué pour les 2 semaines. Dès la 1^{ème} matinée, son nom est indiqué sur la table.

Les élèves gardent leur masque pendant les cours et ne se déplacent qu'avec l'accord d'un adulte.

Les enseignants de français, anglais, espagnol 2, histoire-géo, maths se déplacent de salle en salle.

L'enseignement du latin, du chinois, de l'allemand et de l'espagnol 1 continue de se faire à distance.

Salles spécialisées

Les cours de physique, SVT, technologie, arts plastiques, éducation musicale se déroulent dans des salles spécialisées. Les chaises sont installées afin de permettre de respecter la distanciation physique.

Les portes et les fenêtres restent ouvertes pendant les cours afin de favoriser l'aération.

Sous la surveillance de l'enseignant, chaque élève désinfecte sa place (table et chaise) avant de la quitter.

Récréation

S'il ne pleut pas, les élèves passent la récréation sur deux zones distinctes, plateau sportif pour les 6^{èmes} et près de la baleine et des salles de technologie pour les 5^{èmes}.

S'il pleut, ils restent dans leur salle banalisée, des surveillants faisant des passages réguliers.

Toilettes

La zone des toilettes est une zone sensible permettant peu de possibilités d'organisation.

Le nombre d'enfants pouvant accéder simultanément y est limité sous le contrôle d'un adulte.

Du gel hydroalcoolique sera distribué à l'entrée et à la sortie des élèves, ce qui n'empêche pas les élèves de se laver les mains au robinet.

Avec le recul et l'expérience, un marquage sera fait sur le sol.

Retour en classe à 9h45

Après l'arrivée dans la salle de cours, les élèves changent immédiatement de masque sous le contrôle d'un adulte. Le cours commence ensuite.

Cantine

Les élèves font la queue en respectant le marquage au sol, se lavent les mains avec du savon puis juste avant l'entrée au réfectoire retirent leur masque et reçoivent du gel hydroalcoolique.

Les élèves ne portent donc pas de masque à la cantine mais respectent scrupuleusement les distances de sécurité. Une fois assis, ils ne sont pas autorisés à se déplacer.

Le plateau, le verre, les couverts, l'assiette avec le plat du jour et éventuellement le pain leur sont donnés, mais ils prennent leur entrée et leur dessert sur la ligne de self qui a été entièrement munie de plexiglas, séparant ainsi les élèves des personnels. Ils sont placés à une table par un adulte et ils la quittent sur l'ordre d'un adulte.

Après avoir déposé leur plateau, leurs mains sont désinfectées à la sortie du réfectoire au gel hydroalcoolique et les élèves remettent immédiatement un masque propre.

Pause méridienne

Toutes les activités du Foyer socio-éducatif ou de l'Association sportive sont suspendues.

S'il ne pleut pas, les élèves attendront la reprise des cours sur deux zones distinctes.

S'il pleut, ils devront rester dans leur salle banalisée, assis à leur place.

Retour des élèves externes

Les externes qui reviennent l'après-midi entrent au collège avec un masque sur le visage.

Du liquide hydroalcoolique est pulvérisé sur leurs mains à l'entrée du collège.

Permanence

La permanence est fermée aux élèves. En cas de « trou » dans l'emploi du temps, les élèves restent dans leur salle banalisée sous la surveillance continue ou ponctuelle d'un adulte.

Infirmierie

Les écoles du Tampon étant fermées jusqu'à nouvel ordre, l'infirmière sera présente tous les jours au collège. Le nombre prévu d'élèves présents à l'infirmierie est limité à 3.

CDI

Le CDI reste fermé. Toutefois des créneaux sont ouverts pour que des élèves puissent ramener des livres empruntés et en récupérer d'autres après une réservation sur internet.

Salles informatiques

Les salles informatiques sont réservées aux enseignants qui assurent la continuité pédagogique.

EPS

Lorsqu'ils ont EPS, les élèves viennent au collège en portant déjà leur tenue d'EPS avec des baskets, une casquette et une bouteille d'eau.

Les élèves se déplaceront en file indienne et avec leur masque pour se rendre sur les terrains.

Ils ne pourront pas garder le masque sur le visage pendant les activités sportives. Ils devront donc avoir un petit sac ou une pochette pour ranger leur masque pendant la séquence. La distanciation physique entre les élèves sera beaucoup plus grande.

AESH

Les élèves à besoins particuliers continuent à bénéficier de l'accompagnement d'un(e) AESH.

Sortie des élèves

Les élèves sortent en respectant la distanciation sous la surveillance d'adultes et gardent leur masque aux alentours du collège.

VI. Gestion des masques des élèves

Tout élève doit rentrer au collège avec un masque.

Le port du masque est obligatoire partout sauf à la cantine et pendant la séquence d'EPS.

Le 1^{er} changement de masque se fait sous la surveillance d'un adulte après la récréation de la matinée.

Le 2^{ème} changement de masque se fait après le repas à la cantine pour les demi-pensionnaires et avant l'entrée au collège des externes l'après-midi.

Il est interdit de jeter des masques à terre ou dans des poubelles de la cour ou des coursives.

Masques lavables

Chaque élève doit disposer de 2 masques pour une demi-journée de cours, de 3 pour une journée entière. Sachant qu'il faut les laver à 60° pendant 30 minutes puis les sécher correctement, il serait raisonnable d'en avoir pour un ou 2 jours d'avance.

Idéalement chaque élève devrait disposer d'au moins 6 à 8 masques lavables ...

L'élève doit disposer d'une boîte ou d'une pochette hermétique type sac congélation, pour y ranger le ou les masques propres à utiliser dans la journée.

L'élève doit aussi disposer en complément d'un sac poubelle ou d'une pochette hermétique type sac congélation, pour y ranger le ou les masques utilisés et souillés dans la journée. Ils seront lavés à la maison.

Masques jetables

Chaque élève doit disposer de 2 masques pour une demi-journée de cours, de 3 pour une journée entière.

L'élève doit disposer d'une boîte ou d'une pochette hermétique type sac congélation, pour y ranger le ou les masques jetables propres à utiliser dans la journée.

L'élève jettera au collège le ou les masques utilisés et souillés dans des poubelles réservées à cet effet, en classe et à l'entrée de la cantine.

Aide du Rectorat

Pour la semaine du 18 au 22 mai, le Rectorat a doté le collège de masques jetables pour aider les familles. Pour les semaines suivantes, le collège devrait recevoir des masques lavables.

La 1^{ère} semaine, le collège pourra accompagner les familles,

- qui n'auraient pas assez de masques lavables, en donnant des masques jetables lorsque l'élève n'aura plus de masques lavables propres disponibles.
- qui n'auraient pas de masques lavables, en fournissant à chaque changement de masque, un masque jetable.

L'approvisionnement en masque restant toujours tendu, j'en appelle à la responsabilisation des familles ...

A la fin de la 1^{ère} semaine, le collège espère pouvoir fournir aux familles un complément afin que chaque élève dispose d'au moins 6 masques lavables.

VII. Gestion d'un cas Covid-19

1- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève ou un adulte

toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir pour un élève

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque dans une pièce réservée de l'infirmerie dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Rappel par un responsable de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.
- Un appui de l'infirmière du collège pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale. En attendant il bénéficie de la continuité pédagogique mise en place par le collège.

Conduite à tenir pour un adulte

- Si le retour à domicile de la personne n'est pas immédiatement possible, isolement immédiat de celle-ci avec un masque dans la pièce réservée de l'infirmerie. Respect impératif des gestes barrière.
- Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.

Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures. Une 2nde pièce est prévue si besoin ...

Poursuite stricte des gestes barrière.

2- En cas de confirmation par un test positif

Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement.

L'adulte ou la famille s'il s'agit d'un élève sera accompagné dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée, s'il s'agit d'un adulte. Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'établissement pourront être prises par ces dernières.

Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'établissement.

Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48 heures qui précèdent son isolement.

Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

J'ai pris connaissance du protocole

Nom et prénom de l'élève

.....

Nom et prénom du responsable de l'élève

.....

Signature

Le Principal

